UrbaSanté
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Revue de projet

Les Évaluations d'Impact sur la Santé (EIS)

Un outil pour intégrer la santé dans l'aménagement

Image générée par IA

ars Agence Régionale de Santé Provence-Alpes Côte d'Azur
Préfet de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur
PRSE Provence-Alpes-Côte d'Azur 2023-2027
UrbaSud Réseau des agences d'urbanisme de Provence-Alpes-Côte d'Azur
05 Hautes-Alpes c|a.u.e Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

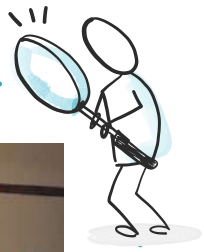

QU'EST-CE QU'UNE EIS ?

Une évaluation d'Impact sur la Santé (EIS) est une démarche volontaire d'aide à la décision, permettant d'anticiper les effets d'un projet ou d'une politique sur la santé et la qualité de vie des habitants.

Elle analyse les impacts positifs et négatifs d'un projet avant sa mise en œuvre et propose des recommandations concrètes pour améliorer le projet.

Elle porte une attention particulière aux inégalités sociales et territoriales de santé.

Atelier participatif dans le cadre de l'EIS sur la commune de Puy-Saint-Pierre

QUEL INTÉRÊT POUR UNE COLLECTIVITÉ ?

La santé ne dépend pas uniquement des soins, mais elle est aussi influencée par l'aménagement urbain, et l'EIS permet d'intégrer la santé dans toutes les politiques locales.

Pour les élus, il s'agit :

- **D'un outil d'aide à la décision ;**
- **D'une sécurisation des décisions ;**
- **D'une approche transversale entre services ;**
- **D'un levier pour améliorer l'acceptabilité des projets.**

L'EIS doit être engagée après les premières phases de conception, mais avant que les décisions majeures ne soient figées, afin d'orienter le projet vers des choix favorables à la santé.

LES GRANDES ÉTAPES D'UNE EIS

- **Cadrage**
- **Diagnostic**
- **Restitution et décision**
- **Recommandations**
- **Analyse des impacts**

Un calendrier de quelques mois, conduit en démarche participative, associant élus, techniciens, partenaires et habitants.

À RETENIR

Une méthodologie promue par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et développée en France par les Agences régionales de santé (ARS) et l'École des Hautes Études en Santé Publique (EHESP).

Une démarche volontaire et participative qui replace la santé au cœur des choix. d'aménagement

Un outil d'aide à la décision et un levier pour un aménagement favorable à la santé.

Intégrer une EIS permet de renforcer la qualité, la cohérence et la durabilité des projets en priorisant le bien-être de la population.

EN SYNTHÈSE

Les EIS jouent un rôle structurant dans les projets d'aménagement et de planification.

Elles permettent d'objectiver les liens entre urbanisme et santé, en croisant des données quantitatives (indicateurs, diagnostics) et des approches qualitatives, favorisant ainsi une compréhension fine des besoins des habitants.

Elles constituent également un levier de dialogue entre acteurs, en réunissant professionnels de l'urbanisme, de la santé, des collectivités et des habitants, autour d'un même projet.

Enfin, elles contribuent à éclairer la décision publique, en formulant des recommandations concrètes, directement mobilisables dans les projets.

POINTS DE VIGILANCE

- **Traduire les recommandations en actions concrètes**, pour éviter qu'elles restent théoriques ;
- **Assurer le suivi des projets dans le temps**, afin d'accompagner les usagers et d'évaluer les effets réels sur la santé et le bien-être ;
- **Prévoir des phases d'expérimentation** (aménagements transitoires) avant de pérenniser certains travaux, afin d'ajuster le projet aux usages réels et de rassurer les habitants.

ÉLÉMENTS DUPLICABLES

Plusieurs enseignements peuvent être tirés des démarches présentées, et sont duplicables à tout type de projet et de territoire :

- **Intervenir le plus en amont possible des projets** : l'EIS sera d'autant plus efficace qu'elle est intégrée dès les premières phases de réflexion ;
- **Mobiliser une diversité d'acteurs** : urbanistes, experts en santé et en environnement, élus, partenaires institutionnels ... ;
- **Croiser les approches** : articuler données quantitatives, littérature scientifique et démarches participatives ;
- **Formuler des recommandations opérationnelles** : priorisées, réalistes et adaptées au contexte local.

FINALEMENT, DANS QUELS CAS MOBILISER UNE EIS ?

Une EIS peut être pertinente dans des contextes territoriaux très variés :

- **Projets d'aménagement** - à l'échelle d'un quartier, d'un espace public, d'un renouvellement urbain... ;
- **Documents de planification** - PLU(i), SCOT, programmes... ;
- **Politiques locales** ayant un impact sur le cadre de vie.

Elle est particulièrement utile lorsque les projets présentent des enjeux forts en matière de santé, d'environnement ou d'inégalités sociales.

Pour plus d'informations, retrouvez les revues de projets sur des EIS réalisées : EIS du programme Petites Villes de Demain de Saint-Bonnet-en-Champsaur, EIS du projet de réaménagement du hameau du Pinet à Puy-Saint-Pierre...

PAROLES D'ACTEURS

"Mener une EIS permet à une commune d'intégrer concrètement la santé dans toutes les politiques publiques, y compris dans des projets qui ne parlent pas directement de santé, comme un projet urbain. C'est avant tout un outil d'aide à la décision pour les élus : il permet d'identifier les effets positifs à renforcer et les effets négatifs à limiter.

Son intérêt repose aussi sur sa méthode participative, qui associe les habitants et les usagers afin de mieux comprendre leurs besoins et leurs usages du territoire. À partir du projet, des données disponibles, de la littérature scientifique et des consultations, l'EIS analyse les déterminants de santé concernés puis formule des recommandations opérationnelles d'aménagement.

Pour une petite commune, l'EIS est particulièrement pertinente : son coût et son périmètre peuvent rester proportionnés, tandis que ses effets peuvent concerner une part importante de la population. Les enjeux sont souvent les mêmes que dans les grandes villes — îlots de chaleur, place de la voiture, qualité des espaces publics, lien social, mobilités, accès aux services — mais avec une capacité d'adaptation parfois plus souple.

La réussite dépend toutefois du calendrier : le projet doit être suffisamment avancé pour être analysé, mais pas encore arrêté afin que les recommandations puissent réellement être intégrées.

Dans les Hautes-Alpes, la réussite de ce dispositif depuis 2021 repose sur l'ensemble de ces facteurs, mais aussi sur un engagement politique fort. Sans l'implication des élus et sans un suivi technique régulier de la commune, une EIS ne peut pas pleinement aboutir.

Les élus comme les habitants se reconnaissent dans les valeurs portées par l'EIS, notamment autour de la santé environnementale. Cet enjeu prend une importance particulière dans un territoire fortement impacté par le changement climatique."

Dimitri GALIGNE – Ingénieur d'Études Sanitaires - ARS 05

« L'EIS est une démarche formatrice et enrichissante pour les élus et les acteurs locaux. Elle permet d'appréhender l'ensemble des déterminants de santé, sans se limiter à une approche strictement médicale.

Le travail avec l'équipe du bureau d'études et l'ARS s'est déroulé dans un climat d'échanges, de relations cordiales et de grande ouverture d'esprit. L'EIS favorise la prise en compte des impacts santé dans les projets d'aménagement.

Gilles CREMILLEUX- Maire d'Orpierre

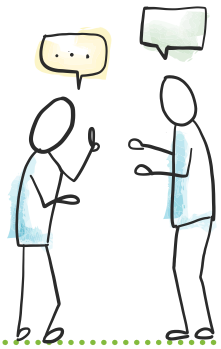

Cette revue s'inscrit dans une dynamique de valorisation des projets menés en région.

D'autres ressources et revues de projet seront progressivement mises à disposition pour accompagner les territoires.

Vous avez mené une Évaluation d'Impact sur la Santé ou un projet intégrant les enjeux de santé ? Le réseau peut valoriser votre démarche et la partager auprès d'autres acteurs.